

URIOPSS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

259 rue de Créqui
69422 LYON Cedex 03

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014.....	6
➤ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES.....	23

* * *

URIOPSS

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
259 rue de Créqui
69422 LYON Cedex 03

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **URIOPSS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

In Extenso Rhône-Alpes
Commissaire aux comptes

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les créances à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charbonnières, le 31 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Rhône-Alpes,


Pascal LÉVIEUX

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2014**

Bilan Actif

		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 689	20 097	592	1 184
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	63 767	59 507	4 260	5 699
	Autres immobilisations corporelles	333 339	122 721	210 618	238 326
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	3 263		3 263	3 263	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	5 590		5 590	5 590	
Autres immobilisations financières	789		789	789	
TOTAL (I)	427 437	202 325	225 111	254 850	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	114 379		114 379	143 470
	Autres créances	37 572		37 572	56 278
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	48 733		48 733	25 032	
DISPONIBILITES	273 472		273 472	266 171	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	19 102		19 102	18 857
	TOTAL (II)	493 258		493 258	509 807
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	920 695	202 325	718 369	764 657	
(1) dont droit au bail				6 379	
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre					

TEOREM LYON

Bilan Passif

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	114 505	114 505
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	21 572	21 572
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	147 337	138 285
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(28 596)	9 052
	Total des fonds propres	233 246	261 842
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	30 000	37 500
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 297	13 519	
Provisions réglementées	21 339	23 699	
Total des autres fonds associatifs	62 636	74 718	
Total des fonds associatifs	295 882	336 560	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	166 562	156 646	
Total des provisions	166 562	156 646	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	44 304	53 755	
Emprunts et dettes financières divers	25 245	25 245	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 379	8 910	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 645	40 767	
Dettes fiscales et sociales	126 126	122 966	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	826	77	
Produits constatés d'avance	7 400	19 731	
Total des dettes	255 925	271 451	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	718 369	764 657	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(28 596,43)	9 052,24	
(1) Dont à moins d'un an	215 971	218 337	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	24	57	
ENGAGEMENTS DONNES			

TEOREM LYON

Compte de Résultat

		31/12/2014	31/12/2013
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	604 346	644 798
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	74 672	73 047
	Dons		
	Cotisations	593 312	610 844
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	13 784	14 739
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	17 894	19 464
	Autres produits	50	
Total des produits d'exploitation	1 304 058	1 362 892	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	415 910	458 095
	Impôts, taxes et versements assimilés	53 587	68 050
	Rémunération du personnel	521 000	514 694
	Charges sociales	303 787	294 808
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	35 291	24 376
	Dotations aux provisions	9 916	766
	Autres charges	1 047	1 273
	Total des charges d'exploitation	1 340 538	1 362 061
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(36 480)	831
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	4 583	7 976
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	1 180	1 402
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	3 403	6 575
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(33 077)	7 406
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	7 041	3 529
	Charges exceptionnelles	1 836	24 600
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 205	(21 072)
	Impôts sur les sociétés	724	1 382
Charges exceptionnelles	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		24 100
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		1 315 681	1 398 497
TOTAL DES CHARGES		1 344 278	1 389 445
EXCEDENT ou DEFICIT		(28 596)	9 052
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **718 369** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 315 681** euros et un total **charges** de **1 344 278** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-28 596** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2014** et clôturés le **31/12/2014**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Règlement ANC 2014-03 et du Règlement n°99.01 du 16 février 1999 relatif aux spécificités des associations et des fondations ainsi que des méthodes décrites ci-après .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

NEANT

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels.
Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage prévue, sur 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécessitant une dépréciation en complément des amortissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

L'association fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'usage des biens.

L'association ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les plans suivants :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| - Installations et agencements | 3 à 10 ans, |
| - Matériel Mobilier FPC | 5 ans |
| - Matériel de bureau, | 3 à 10 ans, |
| - Matériel informatique : | 3 ans, |

Immobilisations financières

Acquisition antérieure au 1er janvier 2005 :

En vertu des dispositions antérieurement applicables au 1er janvier 2005, les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Acquisition postérieure au 1er janvier 2005 :

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, l'association a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

Dépréciation :

Règles et Méthodes Comptables

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de l'association perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

Les engagements de retraite font l'objet d'une provision dans les comptes de l'association.

Les engagements de retraite ont été effectués dans l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, sur la base de la convention collective et selon les normes de la profession comptable.

L'estimation du salaire de fin de carrière tient compte d'une réévaluation des salaires de 2%.

L'engagement est actualisé au taux de 3%.

Le montant estimé est comptabilisé.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	20 689					20 689
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 689					20 689
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	63 767					63 767
Instal., agencement, aménagement divers	301 214					301 214
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 346		6 732		5 953	32 125
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	396 327		6 732		5 953	397 106
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	3 263					3 263
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 379					6 379
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 641					9 641
TOTAL	426 657		6 732		5 953	427 437

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	19 505	592	20 097
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 505	592	20 097
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal.agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	58 068	1 439	59 507
	Autres instal., agencement, aménagement divers	68 910	28 193	97 103
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	25 324	5 067	4 773
	Emballages récupérables et divers			
	Immobilisations grevées de droits			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	152 302	34 699	4 773	182 228
TOTAL	171 807	35 291	4 773	202 325

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMEENTES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres	23 699		2 360	21 339
	PROVISIONS REGLEMEENTES	23 699		2 360	21 339
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	156 646	9 916		166 562
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156 646	9 916		166 562
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		180 345	9 916	2 360	187 901
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			9 916	2 360	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	92 934			92 934
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	21 572			21 572
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	138 285	9 052		147 337
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	9 052	(28 596)	9 052	(28 596)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	37 500		7 500	30 000
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	13 519	(2 222)		11 297
Provisions réglementées	23 699	(2 360)		21 339
TOTAL	336 560	(24 126)	16 552	295 882

Créances et Dettes

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 590		5 590
	Autres immobilisations financières	789		789
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	114 379	114 379	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 425	1 425	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	36 147	36 147	
Charges constatées d'avances	19 102	19 102		
TOTAL DES CREANCES	177 432	171 053	6 379	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	100	100		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	44 204	9 629	33 958	617
	Emprunts et dettes financières divers	25 245	25 245		
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 645	46 645		
	Personnel et comptes rattachés	28 479	28 479		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 829	90 829		
	Impôts sur les bénéfices	724	724		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 094	6 094		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	826	826		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	7 400	7 400			
TOTAL DES DETTES	250 546	215 971	33 958	617	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 402			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

TEOREM LYON

Produits à recevoir

		31/12/2014
Total des Produits à recevoir		41 797
Autres créances clients		5 225
<i>USAG.PROD. NON ENCORE FACT.</i>	5 225	
Autres créances		36 572
<i>IJ SEC.SOC.A REGUL.</i>	1 425	
<i>RBT FORMATION A RECEVOIR</i>	3 769	
<i>PROD.A RECEV.COTISATIONS</i>	6 378	
<i>PDS A RECEV.:SUBVEN.</i>	10 800	
<i>SUBV PREV RISQUES PROF A RECEV</i>	13 200	
<i>AIDE CONTRAT GENERATION A RECE</i>	1 000	

Charges à payer

		31/12/2014
Total des Charges à payer		50 455
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		76
<i>INT.COUR./EMPRETB CREDIT</i>	<i>76</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 813
<i>FOURNISS.FACT.NON PARVENUES</i>	<i>4 813</i>	
Dettes fiscales et sociales		45 566
<i>DETTES PROVISIO.POUR CONGES</i>	<i>25 031</i>	
<i>CPTE EPARG.TEMPS CILA PAY</i>	<i>3 448</i>	
<i>PROVISION CHARGES SUR CP</i>	<i>15 018</i>	
<i>CH.SOCIALS/CET A PAYER</i>	<i>2 069</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

31/12/2014	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	19 102	7 400
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	19 102	7 400

--	--

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2014		
Total des produits exceptionnels		7 041
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 459
<i>PRODUIT S.EXERCICE ANTER.</i>	<i>2 459</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 222
<i>QUOTE-PART SUBV INVEST</i>	<i>2 222</i>	
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 360
<i>REPRISE SUR AMORT DEROGATOIRES</i>	<i>2 360</i>	
Total des charges exceptionnelles		1 836
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		656
<i>CHARG.EXCEP.S/OPERAT.GESTIO</i>	<i>55</i>	
<i>AMENDES PENALES</i>	<i>115</i>	
<i>CREANCES DEVENUES IRRICOU VRAB</i>	<i>130</i>	
<i>CHARGES EXPLS/EXERC.ANTER.</i>	<i>356</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 180
<i>VAL.COMPTA.ELTS ACTIF CED</i>	<i>1 180</i>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5 205

Engagements financiers

	31/12/2014	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Garantie reçue s/ emprunt de 50 000 € souscrit auprès du Crédit Coopé. le 7-12-2010 . Garantie de France Active Garantie à hauteur de 37.50% au titre du Fonds de garantie Garantie reçue s/ emprunt de 30 000 € souscrit auprès de la Caisse d'Épargne et débloqué en 02-2011. Garantie de France Active à hauteur de 37%.			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés IDR			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			
Nombre d'heures de DIF acquis à la clôture de l'exercice : 1 385 heures Nombre d'heures de DIF pris au cours de l'exercice :			

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

URIOPSS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
259 rue de Créqui
69422 LYON Cedex 03

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Charbonnières, le 31 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Rhône-Alpes,


Pascal LEVIEUX

